

Bulletin VigiViti-81

n°4 - 16 avril 2024, d'après le BSV n°3



VEN 19 1 ---

SAM 20 5 0

0

DIM 21		
	3	0
→		
	21	0

3 0

LUN 22

Cette semaine:

- Données météorologiques
- Black-rot
- Mildiou
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Mesures agroécologiques
- Divers

Stades phénologiques

Le stade " grappes visibles" est majoritaire sur le vignoble. Le nombre de feuilles s'échelonne de "2 à 3 feuilles étalées" à " 7 à 8 feuilles étalées" pour les situations les plus précoces.

Les Gamay, Chardonnay, Duras, Fer

Servadou et Merlot les plus précoces sont au stade "boutons floraux



"grappes visibles"

agglomérés" . L'avancement est de 15 jours par rapport à l'année dernière.



"boutons floraux agglomérés"

DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul de pluie de la semaine dernière est compris entre 12 et 24 mm. Cette semaine, après la pluie de mardi quelques gouttes sont annoncées pour jeudi et les températures sont en forte baisse. Attention, des températures très basses sont annoncées pour vendredi matin.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Analyse de risque :

La période de risque est en cours.

Des contaminations ont pu avoir lieu suite aux pluies de fin mars/début avril et de la semaine dernière.

En l'absence de pluie les contaminations sont impossibles.

Préconisations

Surveillez l'évolution des prévisions météos et intervenez avant la pluie. Soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs de risque (taille rase et dégâts en 2023).

* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). Attention dernière année d'utilisation

Alternatives:

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mesure prophylactique:

sur les parcelles ayant subi de fortes attaques en 2023, éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permet de faire baisser la pression.

<u>A retenir</u>

Intervenez avant la pluie sur les parcelles sensibles.

MILDIOU

Analyse de risque

Modélisation :

Des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées suite aux pluies du 9 avril sur le secteur de Senouillac. La maturité de la masse des oeufs sera atteinte vers le 22 avril, un cumul de 10 mm sera alors nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques. Cette semaine seules des contaminations préépidémiques sont possibles, à partir de 3mm.

Préconisations

Cette semaine les cumuls annoncés sont faibles, seules des contaminations pré-épidémiques sont possibles.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre

3,75kg/ha (5 applications maximum)

* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max). Attention dernière année d'utilisation

* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)

Produits systémiques:

* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle

Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par

face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

La maturité de la masse des oeufs est prévue autour du 22 avril

OIDIUM

Analyse de risque

<u>Observations:</u> A ce jour, aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Analyse de risque :

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternatives:

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : le vol se poursuit, les captures sont faibles. Aucune ponte n'a été observée à ce jour.

Papillon d'eudemis

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

MESURES AGRO-ECOLOGIQUES

OPTIDOSE : UN OUTIL POUR REDUIRE LES PHYTOS

Optidose est un outil d'aide à la décision mis au point par l'IFV, il permet d'adapter les doses de fongicides utilisées contre le mildiou et l'oïdium. L'objectif est de diminuer les quantités de produits phytosanitaires tout en permettant de conserver un niveau de protection satisfaisant.

La dose de produit est modulée en fonction :

- du stade phénologique de la vigne
- de la surface réelle du végétal à protéger
- de la pression parasitaire estimée par les

modèles de prévision utilisés par l'IFV.

Les régles de décisions sont adaptées au contexte de chaque région.

Pour la mise en pratique de cet outil, il est important d'avoir un pulvérisateur bien réglé et l'utilisation d'appareils face par face est recommandée.

La modulation, permet de réduire signicativement la dose des produits lors des premiers traitements, lorsque le volume de végétation est réduit.

Pour accéder à l'outil d'aide à la décision Optidose, en accès libre:

https://www.vignevinepicure.com/index.php/fre/optidose2/optidose



DIVERS

Erinose :

cette semaine les déformations sont bien visibles. parcelles présentent Quelaues des symptômes importants

Le stade d'intervention est dépassé. Le traitement se fait au stade "pointe verte".

Excoriose:

Des symptômes sont observés sur les pousses de l'année, sur les parcelles sensibles.

Le stade d'intervention est terminé.

Eutypiose:

Des symptômes sont visibles.



Eutypiose sur Duras



Chlorose et Court noué :

les premiers symptômes sont signalés.

Erinose sur jeunes feuilles





Excoriose sur pousse de l'année

Botrytis sur feuille:

observation des premières taches.

Prochain bulletin le 23 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur :https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS TECHNIQUES/Viticulture/Documents techniques/Protection vignoble/doc alternatives cepp viti 12 0 4 2022.pdf













Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 21Ž8 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations . phytopharmaceutiques.

> Siège social : 96 rue des agriculteurs CS 53270 – 81011 ALBI Cedex 9 Tél.: 05 63 48 83 83

Email: accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU

benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73 t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81 ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 06.69.32.70.75

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 , dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Conseil-Formation Etude-Diagnostic

